



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA BELLE VIE – Constitution de société

Référence : L032499

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 25 juillet 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Eric ROUSSEAU, notaire à GUERLEDAN, en date du 12 juin 2025, à GUERLEDAN. Dénomination : LA BELLE VIE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 14 lieudit Tréviel, 22600 St Caradec. Objet : La propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à SAINT CARADEC (22600), 14 lieudit Tréviel et de tous autres immeubles que la société pourrait détenir, à quelque titre que ce soit.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1.000,00 € euros. Cession de parts et agrément : Toutes opérations ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales sont soumises à l'agrément de la société. Toutefois interviennent librement les opérations entre associés.. Gérant : Monsieur Serge GILLETTE, demeurant 28 Chemin Blanc, 77580 Villiers sur Morin Gérant : Madame SANCAN Véronique, demeurant 28 Chemin Blanc, 77580 Villiers sur Morin La société sera immatriculée au RCS de Saint Briec. Pour avis. Me Eric ROUSSEAU

[Consulter cette annonce en ligne](#)